



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-134524>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-134524**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Drancy

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre « niveau esquisse+ » pour la construction d'un groupe scolaire dans le quartier du Baillet

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre « niveau esquisse+ » pour la construction d'un groupe scolaire dans le quartier du Baillet

Identifiant de la procédure : 7b12726c-4f23-4ed0-9a40-83ec4da96414

Avis précédent : aca0aab9-fe30-4ac5-9230-be1e24c58f45-01

Identifiant interne : E2024/MLM/CONCOURS GS LE BAILLET

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71220000 Services de création architecturale

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Drancy

Code postal : 93701

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'un programme de construction d'un groupe scolaire dans le quartier du « BAILLET », sis rue du 9 Novembre 1989. Ce programme porte sur la conception et la réalisation d'un bâtiment en structure mixte béton-bois à usage scolaire, recevant du public (classes élémentaires, maternelles et centre de loisirs) La surface de plancher du bâtiment est estimée selon le programme à environ : 4 300 m². Le coût des travaux, y compris VRD, aménagements et équipements extérieurs, est estimé à 18 000 000 euros H.T. La mission de maîtrise d'oeuvre s'inscrit impérativement dans le calendrier suivant : L'ouverture de l'établissement se fera pour la rentrée scolaire de septembre 2027 ; La durée estimative des travaux est de 18 mois. La consultation porte sur un concours restreint d'architecture de niveau Esquisse +, mode de sélection passé en application des articles L.2125-1, et R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique, afin de confier au titulaire une mission de base de maîtrise d'oeuvre, avec les prestations supplémentaires éventuelles (P.S.E) suivantes : Prestation supplémentaire n°1 : Mission d'Ordonnancement, pilotage et coordination des travaux (O.P.C.) Prestation supplémentaire n°2 : Mission Système de Sécurité Incendie (S.S.I.) Ce concours se déroulera en deux phases : Phase 1 : sélection des candidats admis à concourir Les candidats remettent un dossier de candidature complet, tel que prévu à l'article 4, et 5 du Règlement d'appel à candidatures. Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'acheteur retient entre 3 et 5 participants. Phase 2 : sélection (des) lauréat(s) du concours Les candidats admis à concourir remettent anonymement un dossier de projet dont le niveau de conception correspond à une esquisse + Le jury examine les dossiers présentés sur la base des critères d'évaluation définis dans l'avis de concours et précisés à l'article 7.1 du Règlement d'appel à candidatures puis établit un classement des projets. Après la levée de l'anonymat, sous réserve que le jury ait porté des demandes d'éclaircissements et des questions dans le procès-verbal, un dialogue peut s'établir avec les participants. L'acheteur choisit le ou les lauréats du concours au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury. A l'issue du concours, conformément aux articles R. 2122-6 et R. 2172-2 du CCP, l'acheteur passe un marché public de services sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le ou les lauréats. Au terme de la seconde phase, des négociations seront engagées avec le(s) lauréat(s) du concours.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre « niveau esquisse+ » pour la construction d'un groupe scolaire dans le quartier du Baillet

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre « niveau esquisse+ » pour la construction d'un groupe scolaire dans le quartier du Baillet

Identifiant interne : E2024/MLM/CONCOURS GS LE BAILLET

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71220000 Services de création architecturale

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Drancy

Code postal : 93700

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Il est rappelé les critères de sélection des différentes phases : Phase 1 - appel à candidature Examen et sélection des candidatures : les critères de sélection des candidats qui seront mis en oeuvre sont définis comme suit : Critère 1 : Qualifications et capacité de l'équipe candidate L'appréciation se fait au regard de : - la pertinence de la composition et de l'organisation de l'équipe (compétences, qualifications, capacités professionnelles et financières, CV, y compris pour les co-traitants et sous-traitants) avec précision des effectifs affectés à l'opération en phase conception et en phase chantier, en adéquation avec l'objet du concours. - les moyens techniques mis à disposition pour ce projet. Critère 2 : Qualité des références fournies L'appréciation se fait au regard du document de présentation des 3 références de projets spécifiques et de leur adéquation avec l'objet du concours. Ces 3 références doivent être des projets réalisés ou en cours de travaux ; 1 référence au moins doit être un bâtiment déjà livré. Les critères : - Qualité des références du groupement concernant des opérations d'ERP en général et des équipements et établissements scolaires de type écoles maternelles et élémentaires en particulier ; - Qualité des références du groupement concernant des opérations d'ERP de complexité équivalente et d'importance comparable (surfaces, montants financiers) en structure mixte béton-bois ; - Qualité architecturale des références présentées par le mandataire dans le cadre de l'annexe 2. Analyse des candidatures et avis motivé du jury Le jury est souverain pour définir ses méthodes de sélection, dans le respect des conditions de recevabilité et de jugement définies ci-avant. Après examen des candidatures par la commission technique, une répartition des équipes en trois groupes est proposée au jury. Les groupes sont définis de la façon suivante : Groupe A : Les équipes de maîtrise d'oeuvre répondant de manière satisfaisante à tous les critères de candidature, Groupe B : Les équipes de maîtrise d'oeuvre ne répondant pas à un des critères de candidature, Groupe C : Les équipes de maîtrise d'oeuvre ne répondant pas à plusieurs critères de candidature. Phase 2 - remise des prestations Les modalités de la seconde phase du concours précisées dans le règlement du concours établi pour la phase « remise des prestations » étaient diffusées aux candidats admis à concourir, au nombre de 5 candidats maximum. Examen des projets anonymes par le jury puis levée de l'anonymat : cette levée d'anonymat s'est effectuée par la prise de connaissance du document intitulé « identification du candidat » de chaque concurrent portant un code couleur identique à ceux contenant les prestations et l'offre de prix. Les projets présentés par les participants au concours sont jugés dans les conditions prévues à l'article R2162-18 du code de la commande publique. Les critères d'évaluation des projets sont les suivants (par ordre décroissant d'importance) : Critère 1 : Qualité de la réponse au programme : - Relations au site et au parti architectural ; - Respect des attentes fonctionnelles : organisation fonctionnelle, qualités et d'usage des espaces de vie ; - qualité de l'approche environnementale. Critère 2 : Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : - Respect de l'enveloppe d'investissement prévisionnelle allouée au projet par la maîtrise d'ouvrage ; - De la sincérité du chiffrage au regard du parti architectural et des choix techniques ; - De la part des investissements

destinés à réduire les coûts ultérieurs d'exploitation/maintenance. Critère 3 : Planification des études et des travaux : - Compatibilité des délais avec ceux prévisionnels ; - Engagement sur les délais. Critère 4 : Coût de fonctionnement annuel : - De la sincérité des coûts de fonctionnement annuels des dépenses énergétiques et fluides ; - Des coûts de fonctionnement, d'exploitation et d'entretien des équipements du bâtiment.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'évaluation des projets sont les suivants (par ordre décroissant d'importance) : Critère 1 : Qualité de la réponse au programme : - Relations au site et au parti architectural ; - Respect des attentes fonctionnelles : organisation fonctionnelle, qualités et d'usage des espaces de vie ; - qualité de l'approche environnementale. Critère 2 : Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : - Respect de l'enveloppe d'investissement prévisionnelle allouée au projet par la maîtrise d'ouvrage ; - De la sincérité du chiffrage au regard du parti architectural et des choix techniques ; - De la part des investissements destinés à réduire les coûts ultérieurs d'exploitation /maintenance. Critère 3 : Planification des études et des travaux : - Compatibilité des délais avec ceux prévisionnels ; - Engagement sur les délais. Critère 4 : Coût de fonctionnement annuel : - De la sincérité des coûts de fonctionnement annuels des dépenses énergétiques et fluides ; - Des coûts de fonctionnement, d'exploitation et d'entretien des équipements du bâtiment.

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Les projets présentés par les participants au concours sont jugés dans les conditions prévues à l'article R2162-18 du code de la commande publique.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Drancy

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Drancy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : Ateliers o-s architectes

Chef de file du soumissionnaire : Ateliers o-s architectes (mandataire)

Nom officiel : B+B (co-traitant), Batiserf (co-traitant), GEFI INGENIERIE (Co-traitant), VPEAS (co-traitant), LMP CONSEILS (co-traitant), Atelier ROBERTA (co-traitant), ITAC (co-traitant), IPCS (co-traitant)

Offre :

Identifiant de l'offre : offre lot1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/11/2024

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamontreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Adresse internet : <http://Montreuil.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://Montreuil.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Drancy

Numéro d'enregistrement : 21930029000018

Adresse postale : Place de l'Hôtel de Ville, BP76

Ville : Drancy

Code postal : 93701

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@drancy.fr

Téléphone : 0148965000

Adresse internet : <https://www.drancy.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Ateliers o-s architectes (mandataire)

Numéro d'enregistrement : 49341787700039

Adresse postale : 39 rue de la Grange aux Belles

Ville : Paris

Code postal : 75010

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : B+B (co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 513 272 641 00038

Adresse postale : 60 rue Sainte Catherine

Ville : Lille

Code postal : 59800

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Batiserf (co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 310 719 711 00056

Adresse postale : 11 bd Paul Langevin

Ville : Fontaine

Code postal : 38600

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : GEFI INGENIERIE (Co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 32365751000042

Adresse postale : 24 rue de l'Europe

Ville : La Chapelle Sur Erdre

Code postal : 44240

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0007

Nom officiel : VPEAS (co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 50965344000057

Adresse postale : 6, boulevard Saint-Denis

Ville : Paris

Code postal : 75010

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0008

Nom officiel : LMP CONSEILS (co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 448 472 696 00021

Adresse postale : 11/17 avenue de l'Epi d'Or

Ville : Villejuif

Code postal : 94801

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0009

Nom officiel : Atelier ROBERTA (co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 79182411300025

Adresse postale : 8 bis, rue d'Annam

Ville : Paris

Code postal : 75020

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0010

Nom officiel : ITAC (co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 339 332 926 00056

Adresse postale : 5 rue Menou

Ville : Nantes

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0011

Nom officiel : IPCS (co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 428 130 884 00052

Adresse postale : 11 rue Stanislas

Ville : Paris

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e586becf-7f4e-4323-b0d0-dfa6f50410be - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis de résultats de concours

Date d'envoi de l'avis : 28/11/2024 à 18:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/11/2024